

Chères Gœulzinoises, Chers Gœulzinois,

Nous tenons à vous rappeler que la société EDF ne mandate pas des commerciaux pour du démarchage à domicile.

La société EDF n'a pas été rachetée.

Point de vigilance pour nos aînés qui peuvent être victimes d'abus de faiblesse !!!

**EN AUCUN CAS**, les commerciaux doivent vous demander de l'argent en liquide pour quelques raisons de ce soit, ni en vous annonçant que EDF n'a pas reçu le règlement de la dernière facture.

**ATTENTION aux portes à portes. RESTEZ VIGILANTS.**

Souvent, il s'agit de commerciaux alternatifs sans scrupules qui cherchent à vous faire changer de fournisseur ou vous escroquer.

Ne montrez en aucun cas vos factures d'électricité, d'eau ou tous autres documents personnels pouvant vous porter préjudice.

Dans tous les cas, demandez la carte du commercial et l'autorisation signée de la mairie de Gœulzin.

Si vous avez des doutes, prévenez rapidement la mairie :  
03 27 89 62 39

M. Le Maire, Francis FUSTIN

